

Annexe 4: "Qui fait quoi ?" en un coup d'œil

	Acteurs	Qui ?	Quoi ?	Pourquoi ?
Restaurant collectif public ou privé		Cuisinier	<ul style="list-style-type: none"> -Propose au minimum 2 (menu unique) ou 3 produits certifiés GRTA identifiés sur le(s) menu(s) par jour; -Vérifie la qualité des produits livrés et la mention "GRTA" sur les produits et/ou bulletin de livraison/factures; -Annonce au détenteur les éventuels problèmes de livraison, qualité etc. - Sur demande du détenteur, saisi ses achats en produits GRTA au minimum 2 mois par année sur www.restaurationcollective.ch 	<ul style="list-style-type: none"> -Permettre un accès aux produits GRTA pour le consommateur. -Permettre au détenteur de vérifier la traçabilité des produits auprès des fournisseurs agréés à commercialiser des produits GRTA.
		Responsable désigné	<ul style="list-style-type: none"> -Est responsable de l'application du cahier des charges au sein du-des restaurant-s collectif-s 	Avoir une personne de référence au sein de l'entité.
	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)	<ul style="list-style-type: none"> -Opère des contrôles à l'occasion de ses visites sur: <ul style="list-style-type: none"> -Affichage et utilisation de la marque -Bulletins de livraisons/factures -Dénonce les cas d'usages abusifs ou trompeurs au détenteur 	Contrôle sur le lieu de consommation.	
	Détenteur	<ul style="list-style-type: none"> -Réceptionne les informations concernant l'approvisionnement -Mandate des contrôles inopinés -Dénonce les cas d'usages abusifs ou trompeurs au SCAV -Informe le responsable désigné de la philosophie GRTA et le soutien dans l'application du cahier des charges -Coordonne les actions de communication. 	Contrôle la traçabilité des produits GRTA auprès des fournisseurs.	
	Commission technique GRTA	<ul style="list-style-type: none"> -Octroie et retire le label -Dénonce les cas abusifs ou trompeurs au SCAV 	Assurer la crédibilité de la marque de garantie	
	OPAGE	<ul style="list-style-type: none"> -Valorise les établissements qui respectent le cahier des charges en menant des actions de communication sur le label. 	Valoriser les établissements qui soutiennent l'agriculture de proximité.	
	Plateforme GRTA	<ul style="list-style-type: none"> -Propose une liste actualisée de produits GRTA disponibles pour la restauration. 	Permet de visualiser l'offre et de réaliser des appels d'offres.	

Contact: Direction générale de l'agriculture, ch. du Pont-du-Centenaire 109, 1228 Plan-Les-Ouates. Tél. 022 388 71 30 / Fax. 022 388 71 40